



*Republique Démocratique du Congo*  
**Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire**  
**Ministère des Affaires Sociales, Action Humanitaire et Solidarité Nationale**  
**Institut National du Travail Social**

I.N.T.S.

---

## PROCES VERBAL DE LA REMISE ET REPRISE A L'INTS ENTRE

### LE DG ENTRANT ET SORTANT

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-troisième jour du mois de mai, s'est tenue à l'INTS, nous **Professeur** MWENDANGA MUSENGO Désiré-Salomon, Directeur Général de l'INTS sortant et **Professeur** RUGUDUKA BALEKE Stanislas, Directeur Général de l'INTS entrant, procédons ce jour à la remise et reprise conformément à l'Arrêté Ministériel n° 048/CAB.MIN/AFF.SOC-A.H-SOL.NAT/M.M.M/2022 du 18/5/2022 portant désignation des membres du Comité de Gestion de l'Institut National du Travail Social, en sigle INTS/Kinshasa.

#### **Liste des biens et matériels disponibles au bureau du Secrétariat**

N°	LIBELLE	Qté	Observation
1	Agrafeuses	3	Bon
2	Perforateur	1	Bon
3	Poubelle	1	Bon
4	Signataire	3	Bon
5	Tables	5	Bonnes
6	Chaises Plastique	9	Bonnes
7	Chaise Bureau	1	Bonne
8	Imprimante	3	1 Bonne 2 foutues
9	Cahier registre Courriers	2	Réception&Envoyé
10	Stabilisateur	1	Bon
11	Rallonge	1	Bon

#### **Liste des biens et matériels disponibles au bureau du Directeur Général**

N°	LIBELLE	Qté	Observation
1	Poubelle	1	Bonne
2	Armoire métallique vitrée	1	Bon
3	Table de Bureau	1	Bon
4	Chaise fauteuil	1	Bon
5	Classeur de table	1	Bon
6	Chaises visiteurs	5	Bonnes
7	Table de Réception	1	Bonne
8	Petite Table vitrée	1	Bonne
9	Stabilisateur	1	Bon
10	Split	1	Bon
11	Photo Chef de l'Etat	1	Bonne
<b>Dans la toilette</b>			
12	Poubelle	1	Bonne
13	Sceau	1	Bon

Dans l'antichambre			
14	Etagère	1	Bon
15	Tables	2	Bonnes
16	Ordinateurs	2	1 Bon & 1 à déclasser
17	Rétroprojecteur	1	Bon
18	Rame papier duplicateur	1	Bon
19	Carton des journaux	1	Bon
20	Chaises Plastique	12	Bonnes
21	Lot d'ouvrages	++	Livres
22	Quelques fardes		
23	Bâche	1	Bonne
24	Toge	1	Bonne
25	Chapeau	1	Bon
26	Nappes de cérémonie	3	Bon
27	Rideaux	3	Bon
28	Livre d'or	1	Bon
29	Classeurs	41	
31	fardes et enveloppes des archives des documents administratifs		

Les différents classeurs portent sur :

A. Au-dessus de l'armoire

- |                                           |                                 |
|-------------------------------------------|---------------------------------|
| 1. Courriers expédiés                     | 8. Archives 2017-2018           |
| 2. Textes réglementaires                  | 9. Lettres Accusés de réception |
| 3. Note technique                         | 10. Courriers reçus 2015        |
| 4. Archives 1 <sup>er</sup> COGE          | 11. Courriers reçus 2014        |
| 5. Courriers archivés                     | 12. Attestations de service     |
| 6. Supports des cours de formation en LPE | 13. Lettres expédiées 2013      |
| 7. Ordonnances et décrets 2007            | 14. Ordre des missions          |
|                                           | 15. Rapports de mission         |

B. Dans l'armoire

1<sup>er</sup> ouvrant

- |                                    |                           |
|------------------------------------|---------------------------|
| 1. Courriers reçus SG MINAS        | 7. Partenariat            |
| 2. Courriers externes reçus        | 8. Communiqués            |
| 3. Courriers externes envoyés      | 9. Invitations            |
| 4. Autorisations de sortie         | 10. Rapports de présences |
| 5. Courriers envoyés internes INTS | 11. Ordres des missions   |
| 6. PV                              |                           |

2<sup>ème</sup> ouvrant



*Republique Démocratique du Congo*  
**Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire**  
**Ministère des Affaires Sociales, Action Humanitaire et Solidarité Nationale**

**Institut National du Travail Social**

I.N.T.S.

- |                            |                                                |
|----------------------------|------------------------------------------------|
| 1. Affectation interne     | 5. Courriers SG MINAS envoyés                  |
| 2. Notification interne    | 6. Arrêtés Ministériels                        |
| 3. Courriers reçus MINAS   | 7. Différents documents (fardes et enveloppes) |
| 4. Courriers reçus interne |                                                |

3<sup>ème</sup> ouvrant

- |                                  |                           |
|----------------------------------|---------------------------|
| 1. Communiqués                   | 4. Décisions              |
| 2. Courriers reçus               | 5. Notifications SG MINAS |
| 3. Protocole d'accord et contrat | 6. Autres documents       |

**ETATS DES LIEUX**

**Sur le plan administratif**

- La Restructuration du personnel ;
- La sécurisation du personnel avec l'octroi des numéros matricules.

**Sur le plan financier**

**SYNTHESE PAIEMENT FRAIS ACADEMIQUES 2021-2022**

PROMOTION	FRAIS A PAYER	NOMBRES D'ETUDIANTS	MONTANT A PERCEVOIR	MONTANT PERCU	TAUX DE PERCEPTION
G1 AS/JR	650 000	54	35100000	<b>14 460 000</b>	<b>41,1965812</b>
G2 AS/JR	650 000	45	29 250000	<b>14 775 000</b>	<b>50,51282051</b>
G3 AS/JR	650 000	34	22 100000	<b>9 037 000</b>	<b>40,89140271</b>
LO AS/SR	800 000	9	7 200000	<b>3 300 000</b>	<b>45,83333333</b>
L1 AS/SR	800 000	38	30 400000	<b>9 820 000</b>	<b>32,30263158</b>
L2 AS/SR	800 000	16	12 800000	<b>6 165 000</b>	<b>48,1640625</b>
<b>TOTAL</b>		<b>196</b>	<b>136 850000</b>	<b>57 557 000</b>	<b>42,05845817</b>

Source : DIFIN MAI 2022

**Commentaire :**

Sur base du tableau ci haut, nous ne constatons que le taux de perception de frais académiques est de l'ordre de **42 %** équivalant en francs congolais à 57 557 000 FC, dont 1.350.000fc dans la caisse centrale, 2 123 026fc en banque et les quotités pour le mois de mai de l'ordre de 1 400 000fc soit un total de 4 873 026fc. Il faut signaler que la deuxième tranche de prime locale des agents est en cours de paiement.

Le frais académiques restant à percevoir est de l'ordre de **79 293 000** FC soit 58%.

## QUELQUES APPORTS DU COMITE DE GESTION SORTANT

### **1. Sur le plan académique**

- La Reconnaissance de l'Institut par l'ESU parmi les Etablissements publics d'enseignement supérieur et universitaire avec l'autorisation de fonctionnement et agrément dudit ministère ;
- La Tenue régulière du palmarès et son informatisation ;
  - L'ouverture du cycle de Licence ;
  - L'Homologation des diplômes ;
  - La Présence de l'INTS aux assises des états généraux de l'ESU à Lubumbashi ;
  - La Dotation à l'Institut de son programme d'enseignement en système LMD ;
  - L'autorisation spéciale du ministère de l'ESU pour l'organisation du système du LMD pour les promotions de L1 et L2 dès l'année académique 2021-2022.

### **2. Sur le plan coopération**

- L'Accompagnement de plusieurs organismes internationaux ;
- Le Renforcement des capacités des enseignants au travers différents séminaires ;
- Le partenariat avec l'Institut National de l'Action Sociale de Tanger au Maroc ici il est prévu les échanges d'expérience, les bourses d'études pour les étudiants, l'organisation conjointe des colloques et autres symposiums internationaux.

### **3. Sur le plan patrimonial et visibilité**

- La Réhabilitation des différents bureaux administratifs, de la Bibliothèque, de la Guérite, des toilettes, etc... ;
- L'installation des plafonniers dans les bureaux administratifs et auditoires;
- Le réaménagement et l'entretien régulier du bâtiment principal ;
- L'aménagement correct de l'environnement abritant le campus de l'Institut ;
- L'existence des études et du plan pour l'INTS de demain ;
- La création du site web et son maintien à jour.

D'une manière laconique, à l'arrivée de l'actuel Comité de Gestion sortant, cet Institut était moribond. Mais à ce jour, il est légué au Comité de Gestion entrant, vivant, brillant et rayonnant.

Toutefois, nonobstant ces prouesses, l'INTS fonctionne sans **Frais de Fonctionnement**. Raison pour laquelle, les autres options notamment logopédie et éducation spécialisée ne sont toujours pas lancées.

A cela, il faut ajouter l'épineux problème d'infrastructures avec le manque criant des bâtiments devant abriter les auditoires.

Faute desdits frais, l'INTS ne sait non plus organiser des colloques avec l'INAS Tanger ni prendre en charge ses enseignants dans le cadre de leur partenariat.

En dernier lieu, c'est la prise en charge du personnel par le trésor public qui pose

problème car à ce jour, l'enveloppe allouée à la paie de la prime institutionnelle de celui-ci est encore évaluée au taux de 920 fc.

### **Défis et perspectives**

- Doter l'INTS des infrastructures modernes ;
- Poursuivre les démarches pour la mise en application du nouveau tableau barémique de l'INTS ;
- Poursuivre la numérisation jusqu'à synchroniser toute la gestion de l'INTS ;
- Doter l'Institut de la connexion Internet ;
- Faciliter la formation doctorale des assistants et chefs des travaux dans le domaine du Travail Social ;
- Participer à l'organisation d'un Conseil d'administration des INTS du pays, pour une bonne et cohérente collaboration ;
- Faciliter et améliorer le partenariat national et international.

Ainsi fait à Kinshasa,

Le Directeur Général Entrant  
**Pr RUGUDUKA BALEKE Stanislas**

Le Directeur Général Sortant  
**Pr. Dr MWENDANGA MUSENGO Désiré**  
*Anthropologue*

### **TEMOINS**

- 1.
- 2.
- 3.
- 4.
- 5.
- 6.